

La police slovaque a accusé deux journalistes travaillant au quotidien « Denník N » d'avoir révélé l'identité d'un témoin classifiée.

Mise à jour : Un procureur a annulé mardi les charges pesant contre les deux journalistes et la décision d'engager des poursuites pénales à leur encontre, les qualifiant d'illégales, non-fondées et arbitraires.

Selon le procureur, les deux journalistes ont révélé illégalement l'identité de l'ancien chef du contre-espionnage, Peter Tóth, alors témoin secret dans la procédure concernant le meurtre du journaliste Ján Kuciak.

Dans un article publié en 2018, le journal « Denník N » révélait que Peter Tóth avait avoué à la police que [Marian Kočner](#), commanditaire présumé du meurtre [avant d'être acquitté](#), l'avait engagé pour suivre des journalistes, dont Ján Kuciak.

Tóth, qui a déposé une plainte pénale contre les journalistes de « Denník N », a par la suite admis devant la justice qu'il avait organisé la surveillance des journalistes après avoir été mandaté par Kočner.

Monika Tódová et Konštantín Čikovský, les deux journalistes accusés, encourent jusqu'à une année de prison. **(Sources : TASR, Denník N)**

Retrouver notre dossier spécial : [Ján Kuciak, le journaliste qui a fait avancer la Slovaquie](#)